

# **Ça sent le brûlé**

**Chronologie de révoltes et évasions dans les prisons pour étrangers**

Lucioles

2012

Tandis que les frontières tuent chaque jour d'avantage, comme récemment au large de la Grèce et de la Libye, révoltes, évasions collectives ou individuelles et émeutes se sont multipliées dans les centres de rétention, en France, en Italie ou ailleurs encore.

Au centre de rétention de **Vincennes**, dans la nuit du 5 au 6 décembre 2011, une vingtaine de personnes s'enferme dans une chambre pendant plusieurs heures pour empêcher l'expulsion de deux d'entre elles. Condamnés à 3 mois de prison avec sursis et 3 ans d'interdiction du territoire français, l'une sera expulsée quelques jours plus tard et l'autre libérée. Le 4 novembre déjà un incendie avait brûlé une partie d'un bâtiment.

Malgré la répression, la situation reste conflictuelle dans de nombreux centres. À **Turin** (Italie) entre le 19 et le 20 décembre 2011, un retenu passe 48 heures sur le toit du centre d'identification et d'expulsion (CIE) pour résister à son expulsion. Pendant ce temps, la solidarité s'exprime dedans comme dehors.

Le 22 décembre, un incendie ravage totalement le local de rétention de **Bastia**. Un sans papiers qui y était alors enfermé est condamné à 6 mois de prison ferme. Il est actuellement au centre de détention de Borgos.

24 & 25 décembre 2011 : à **Bologne** (Italie) plusieurs personnes tentent de s'évader du CIE, mais une seule y arrivera, tandis qu'à Turin elles sont une vingtaine à y parvenir. Certaines seront malheureusement rattrapées. À **Rennes**, un sans papiers se fait aussi la belle du centre de rétention de Saint-Jacques-de-la-Lande.

Toujours à **Turin**, une émeute éclate et 6 personnes parviennent à s'évader du CIE la nuit du 31 décembre. Une est reprise par la police.

En cette nouvelle année le monde reste à changer : des feux d'artifice et des rassemblements devant les taules expriment la rage et le rejet des prisons dans des villes du monde entier.

Le 6 janvier 2012, en **Ukraine**, une soixantaine de personnes enfermées commence une grève de la faim pour demander leur liberté. Quelques jours avant, un sans papiers meurt dans la prison pour étranger de **Barcelone** (Espagne).

Le 13 janvier, les juges de la cour d'appel de Paris condamnent six personnes sans-papiers à des peines allant de 6 à 30 mois de prison ferme suite à la révolte, qui, le 22 juin 2008, a abouti à la destruction du centre de rétention de **Vincennes**. Le lendemain 150 personnes manifestent devant le centre aux cris de « Liberté ! ». (Cf. Texte suivant)

À **Milan** (Italie), une émeute éclate le 15 janvier dans le CIE et une aile entière est détruite par le feu. 27 personnes qui y étaient enfermées sont arrêtées et emprisonnées en attente d'un procès.

Une semaine plus tard, à **Turin** la justice condamne à des peines allant de 5 à 10 mois ferme les 10 harragas (ndr : sans papiers tunisiens) arrêtés suite à la révolte qui avait éclaté le 22 septembre 2011 dans le CIE et permis à une vingtaine de personnes de se faire la belle.

Le 20 janvier, plusieurs centaines de personnes manifestent à **Barcelone** contre ces prisons.

Enfin, dans la nuit du 21 au 22 janvier, au centre de rétention de Saint-Jacques-de-la-Lande, près de **Rennes**, un incendie se propage en détruisant une partie de la prison tandis que plusieurs personnes tentent de s'évader sans y parvenir. 4 personnes seront poursuivies et 3 condamnées à 5 et 2 mois de prisons ferme et 5 ans d'interdiction du territoire français.

Dans les centres, la durée de l'enfermement varie selon les pays : 45 jours en France, 18 mois en Italie... Le maintien de l'ordre se fait entre autre à grand renfort de tranquillisants et médicaments. Quel que soit le nom qu'elles portent (Centre de rétention administrative en France, Centre d'identification et d'expulsion en Italie, Centre d'internement pour étrangers en Espagne), ces prisons pour étrangers sont un des rouages de la machine à expulser. De lois en décrets, celle-ci ne cesse de se perfectionner, visant à nous soumettre tous toujours un peu plus aux exploiters et aux chefs de tout poil.

Pour nous, il ne s'agit pas de demander des conditions d'enfermement plus justes. Parce qu'un jour passé en prison est toujours un jour de trop, nous ne voulons pas une durée d'enfermement plus courte : nous voulons que ces lieux disparaissent.

Parce que l'État cherchera toujours à entraver la liberté et la révolte, la critique de l'enfermement ne peut se détacher d'une attaque globale de ce monde pétri d'exploitation et d'oppression, quadrillé de frontières et de nations.

**Solidarité avec les révoltés et les incendiaires !**

**Liberté pour tous et toutes, avec ou sans papiers !**

Bibliothèque Anarchiste  
Anti-copyright



Lucioles  
Ça sent le brûlé  
Chronologie de révoltes et évasions dans les prisons pour étrangers  
2012

Consulté le 14 octobre 2016 de [lucioles.noblogs.org](http://lucioles.noblogs.org)  
Texte d'un tract distribué à Belleville. Publié dans *Lucioles* n°6, Bulletin anarchiste du Nord-Est de Paris,  
février/mars 2012.

**[fr.theanarchistlibrary.org](http://fr.theanarchistlibrary.org)**